

2^e Séminaire sur le calcul des possibilités forestières

Chemin parcouru, portrait
actuel et perspectives d'avenir

3 et 4 décembre 2014
Manoir du Lac Delage, Québec

Bureau du forestier
en chef
Québec



Validation et détermination des possibilités forestières

Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc. MAP
Forestier en chef
4 décembre 2014



Bureau du forestier
en chef

Québec



◦ But visé par la présentation

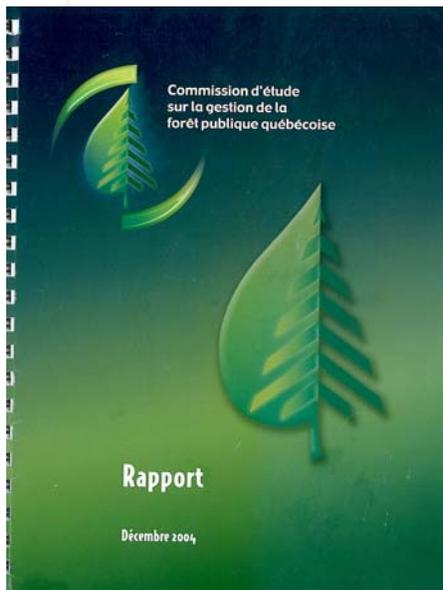
Avoir démontré que

- les possibilités forestières ont été établies de manière rigoureuse et transparente
- les résultats sont cohérents dans un contexte d'aménagement durable des forêts
- la démarche vise l'amélioration continue afin de gagner de l'efficience et de l'efficacité



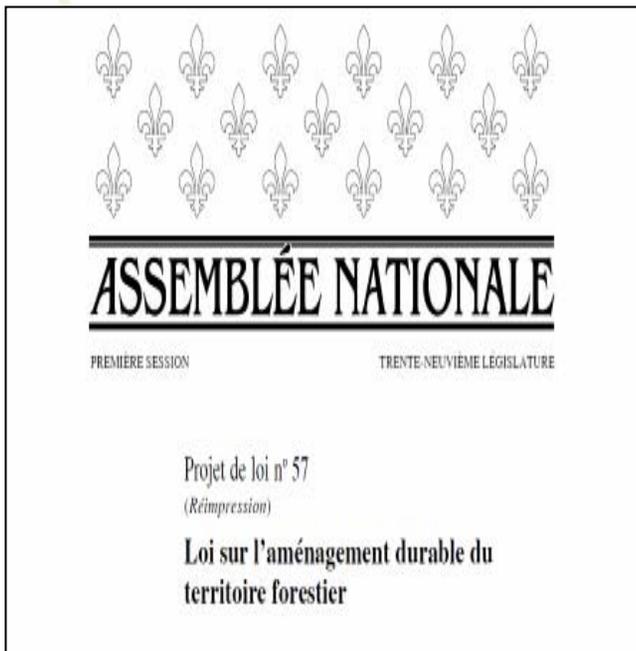
Cadre de référence de la démarche

○ Rôle et mandat selon Coulombe



- **Rôle** : le garant de la validité scientifique du processus de collecte et d'évaluation des données relatives à l'état des forêts du domaine de l'État
- **Mandat** : fournir l'information pertinente à la prise de décisions éclairées sur l'utilisation des forêts dans une perspective d'aménagement durable des forêts

◦ Cadre légal relatif aux possibilités



- Respect de la stratégie d'aménagement durable des forêts
- Prise en compte des objectifs régionaux et locaux d'aménagement durable des forêts
- Maintien de la capacité productive du milieu forestier
- Prise en compte de la dynamique naturelle des forêts (composition et structure d'âge) et de leur utilisation diversifiée

Contexte d'aménagement durable



Processus de Montréal

- 1° Conservation de la diversité biologique
- 2° Maintien et amélioration de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers
- 3° Conservation des sols et de l'eau
- 4° Maintien de l'apport des écosystèmes forestiers aux grands cycles écologiques
- 5° Maintien des avantages socioéconomiques multiples
- 6° Prise en compte des valeurs et des besoins exprimés par les populations concernées

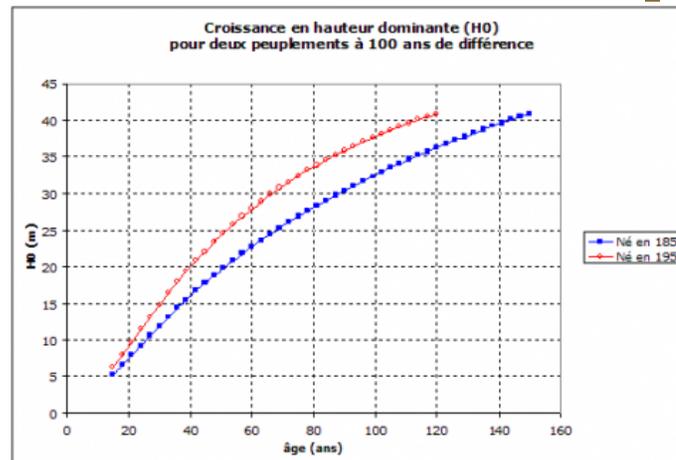
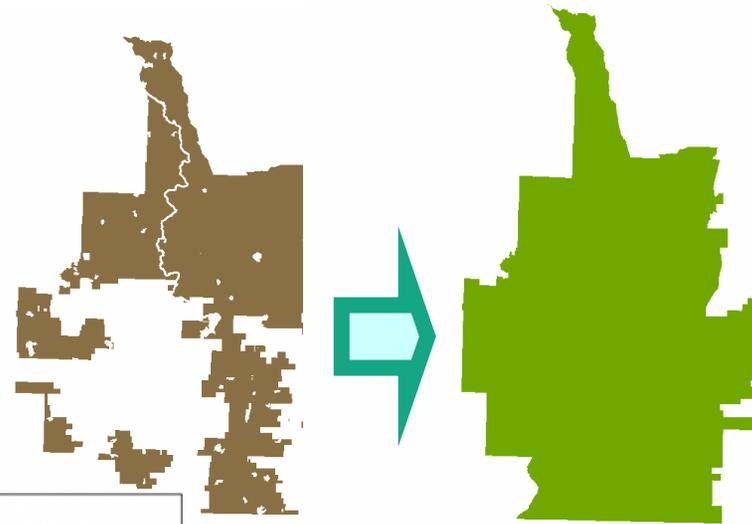


Moyens déployés

Données, informations et connaissances

Gérer le filtre

	Nom
0	Strates du regroupement
1	Non Forestier
2	Forestier
3	Strates ≥ 7 m
4	ESSENCES ENJEUX (3)
5	PINEDE
6	-
7	Strates $\langle \rangle$ Ess. Enjeux



◦ Système de gestion de la qualité

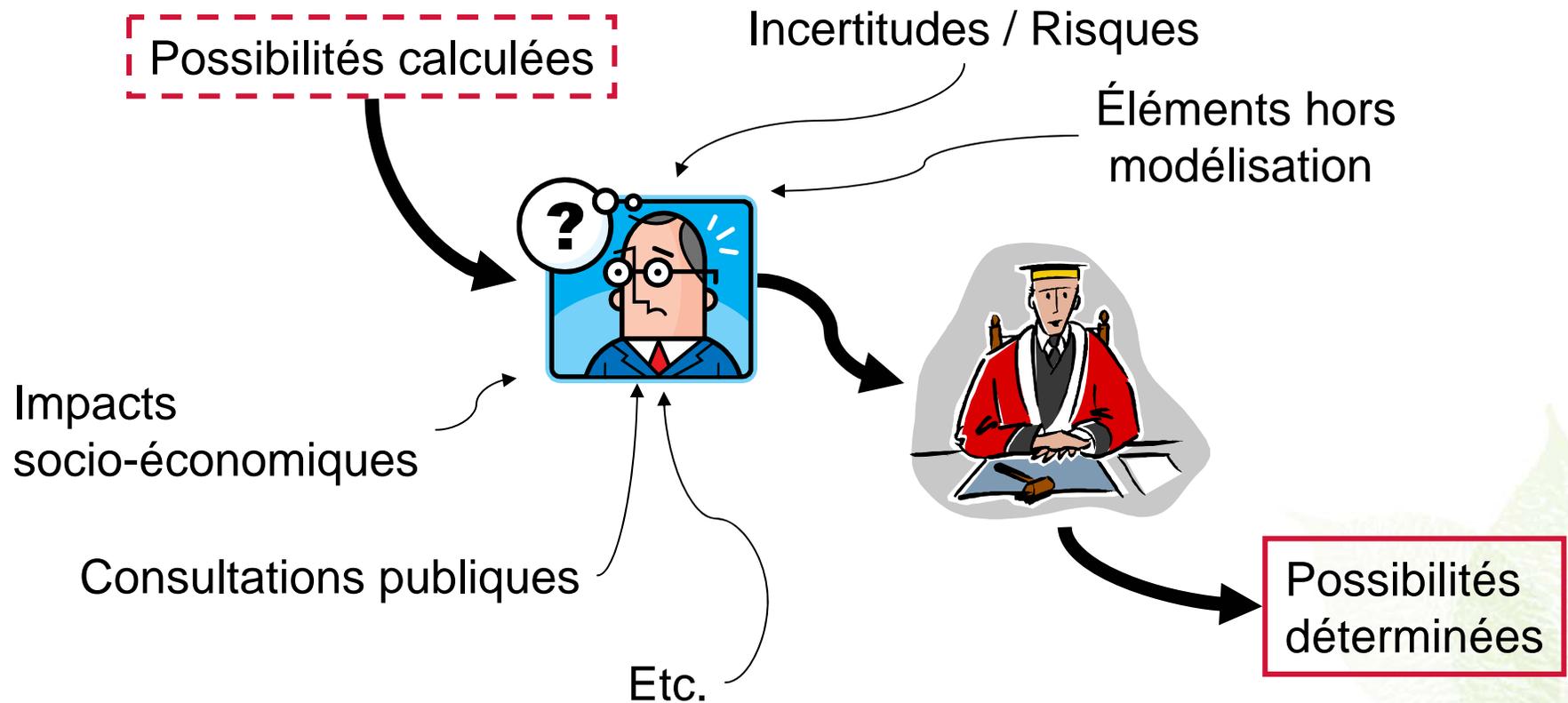


Système de gestion de la qualité

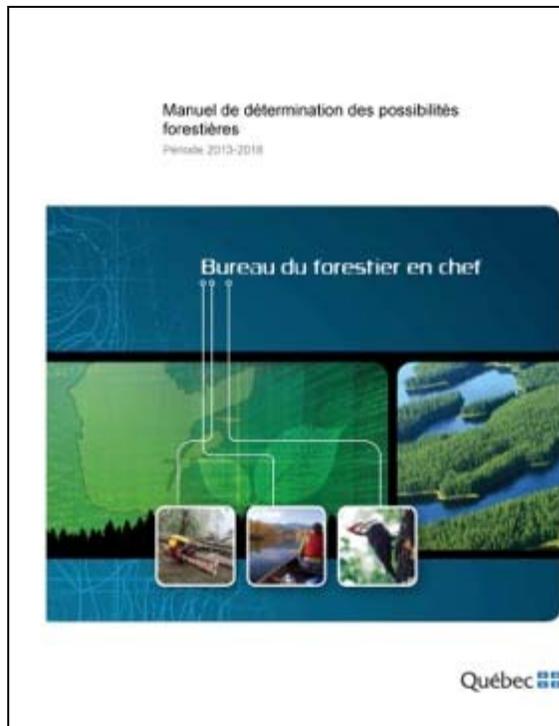


ISO 9001
QMI-SAI Global

Calcul et détermination des possibilités



Manuel de détermination des possibilités



... consultez le Manuel de détermination des possibilités forestières

1. Principes et orientations
2. Étapes du calcul
3. Traitements sylvicoles
4. Objectifs d'aménagement

(Disponible sur Internet)

Revue externe



Résultats d'analyses des possibilités forestières

Dossier soumis en revue externe avant la détermination par le Forestier en chef des possibilités annuelles de récolte à rendement soutenu de l'unité d'aménagement 081-51

Bureau du forestier en chef



Lisabeth Morin, ing.f.
Version 3.0
12 juin 2013



Québec



Ententes d'arrimage

RAPPORT CONJOINT BFEC / DGR CONFIRMANT L'ARRIMAGE ENTRE LE PAFI ET LE CPF

Le niveau d'arrimage entre le CPF et le PAFI des unités d'aménagement indiquées ci-après est suffisant afin de permettre au BFEC et aux DGR d'exercer leurs responsabilités respectives avec un degré de cohérence satisfaisant.

Site Internet



Actualités

[Modification des possibilités forestières de la période 2013-2018](#) 2014-05-14

Dans un [Avis](#) remis au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs le 25 avril 2014, le Forestier en chef lui recommandait de remplacer les possibilités forestières actuelles par celles résultant de ses travaux. Après avoir pris connaissance de cet avis, M. Laurent Lessard a convenu de la nécessité de modifier les possibilités forestières de l'ensemble des unités d'aménagement de la province tel que recommandé par le Forestier en chef.

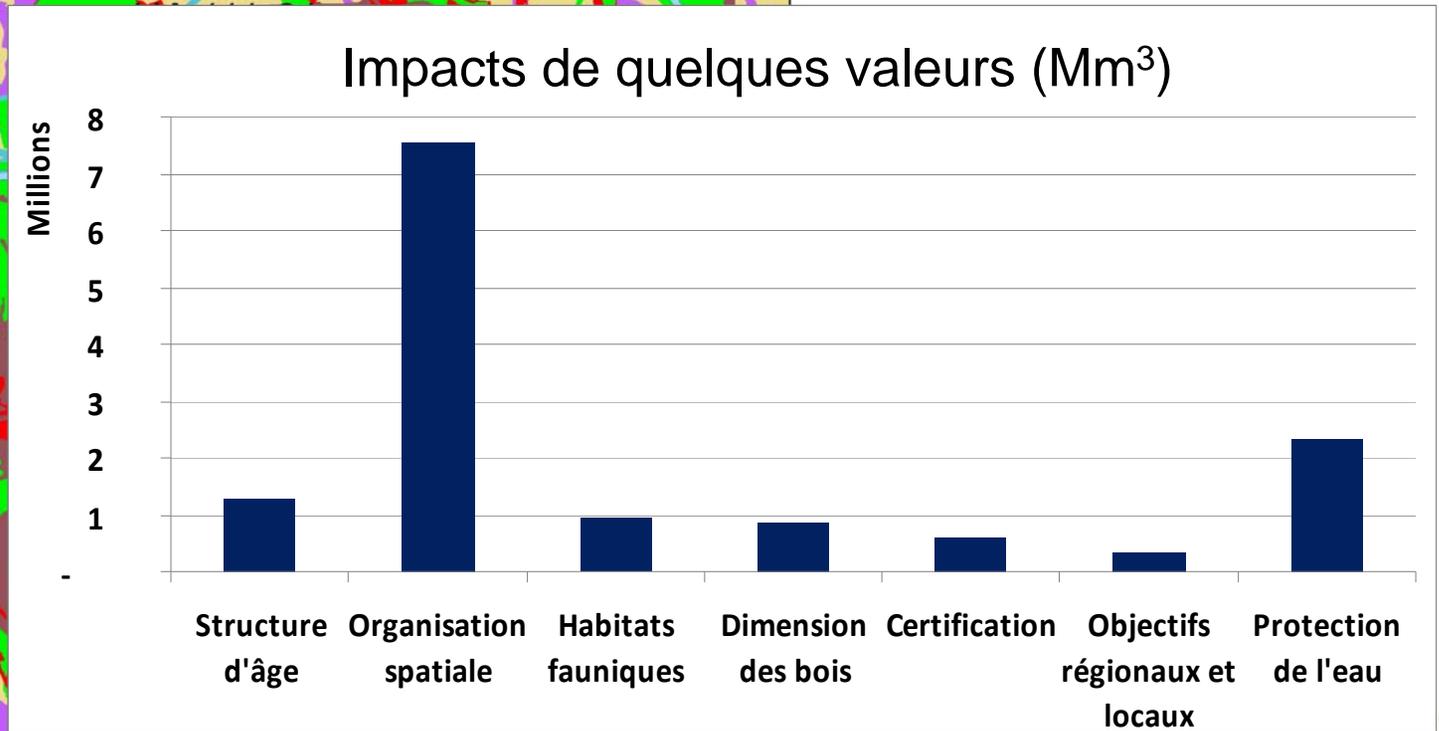
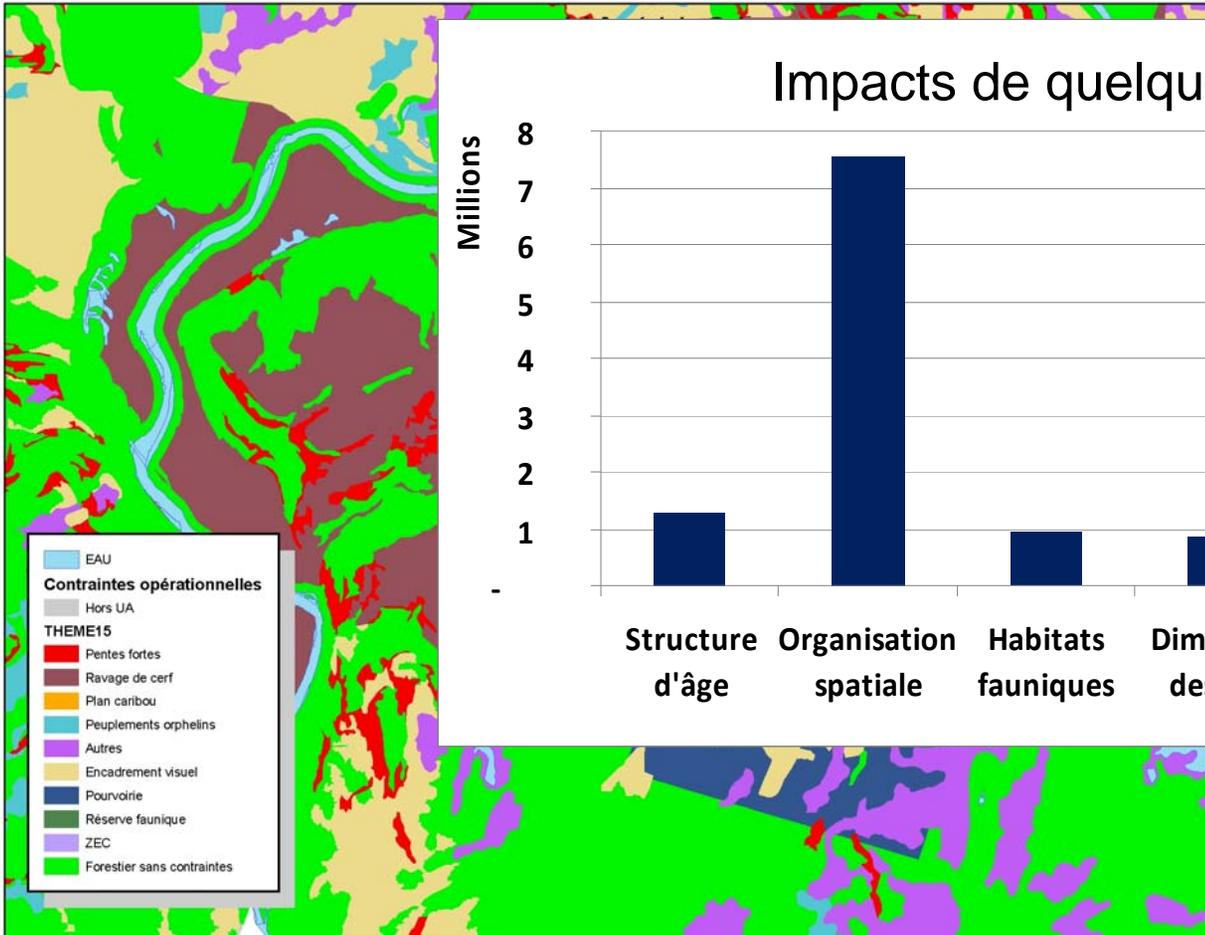
Accès aux modèles



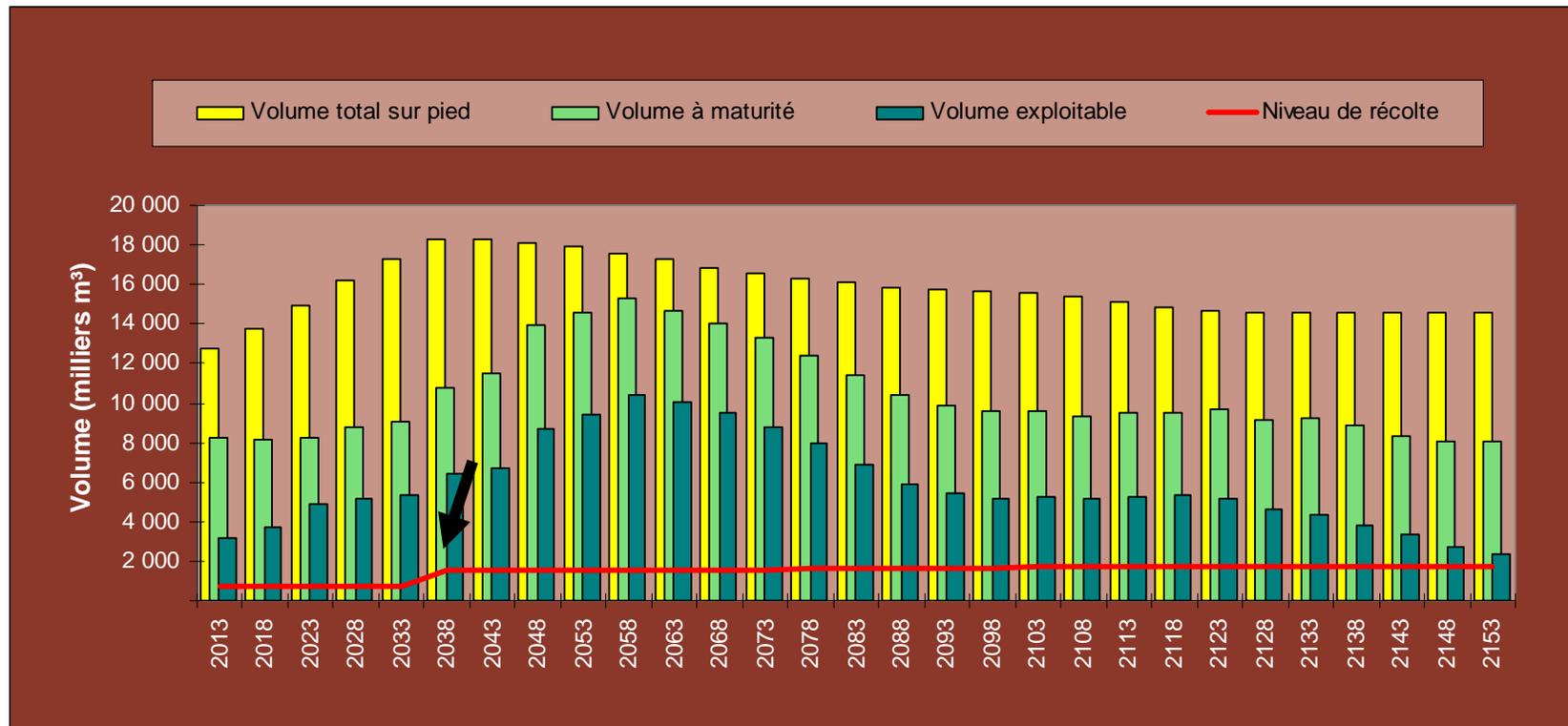


Résultats

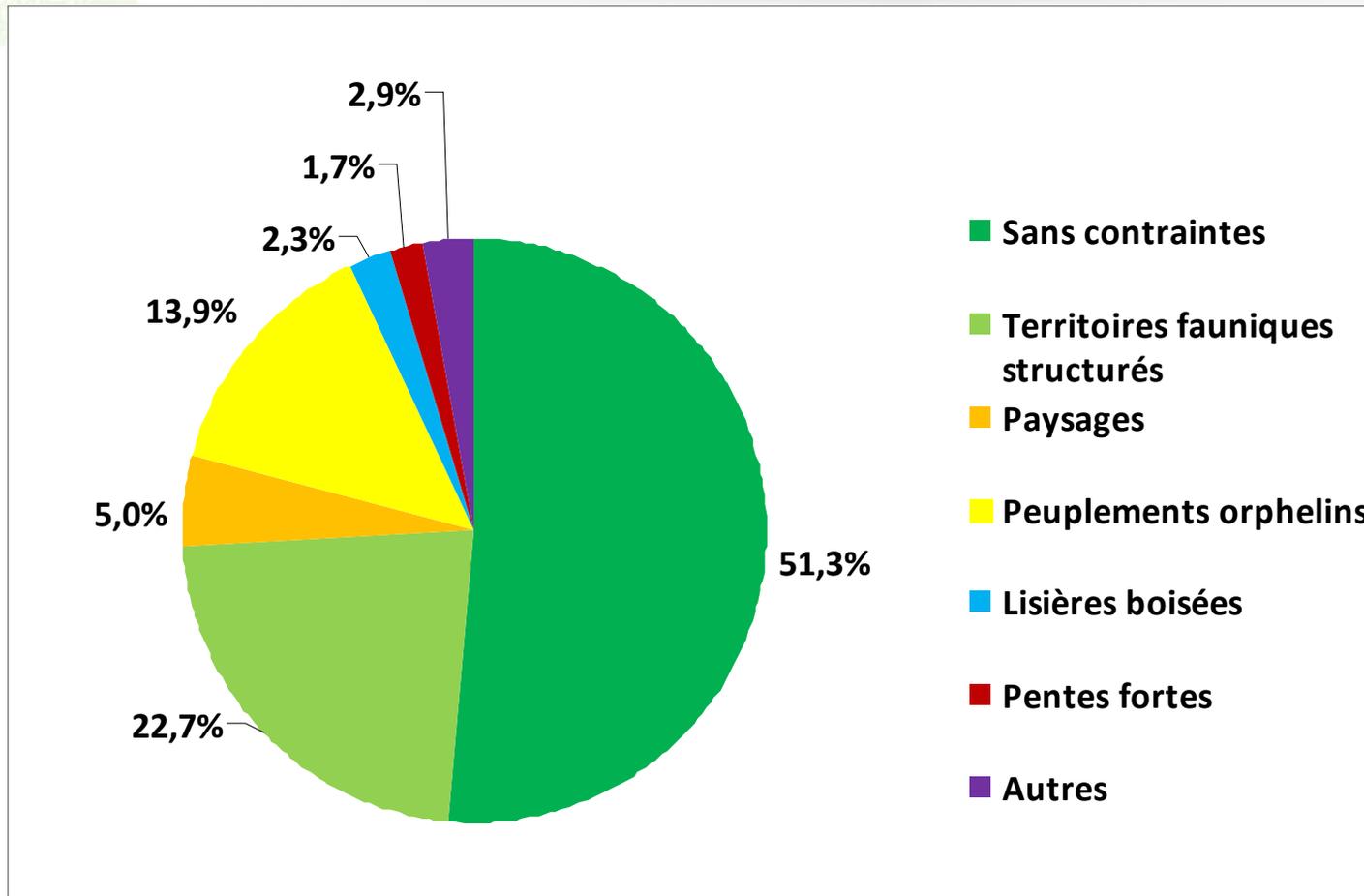
Territoire et valeurs



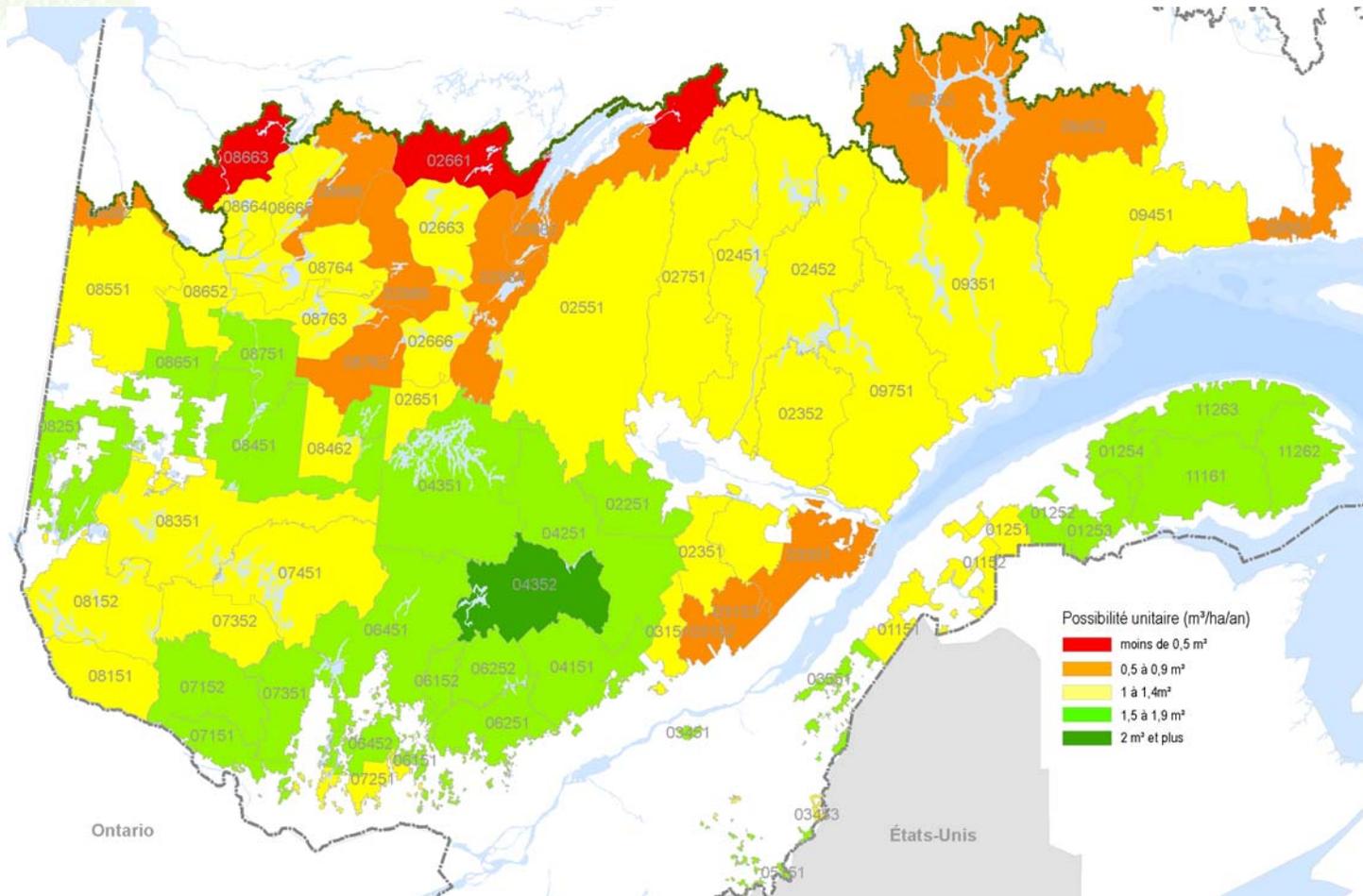
Volume de bois



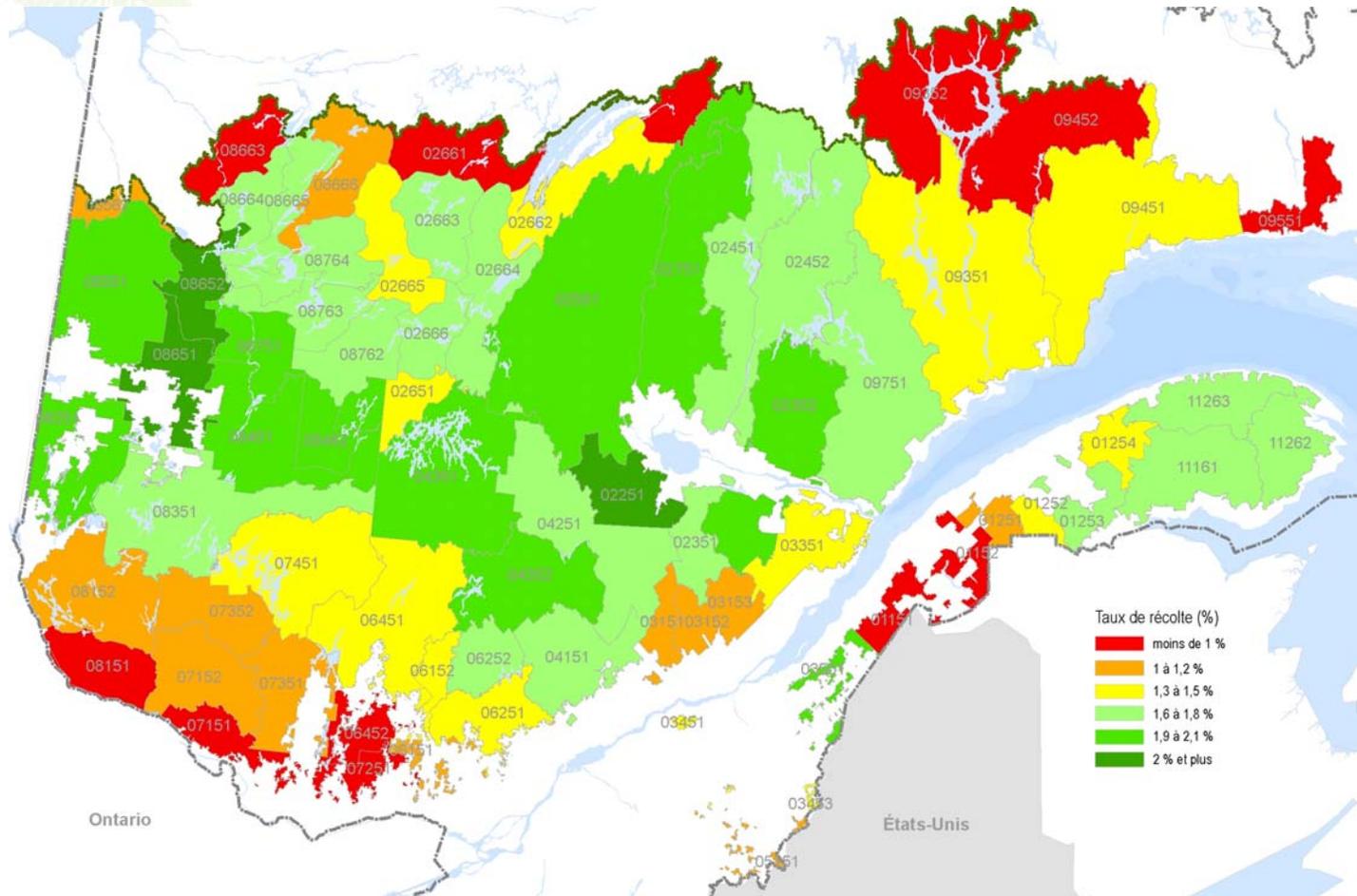
○ Répartition territoriale des possibilités



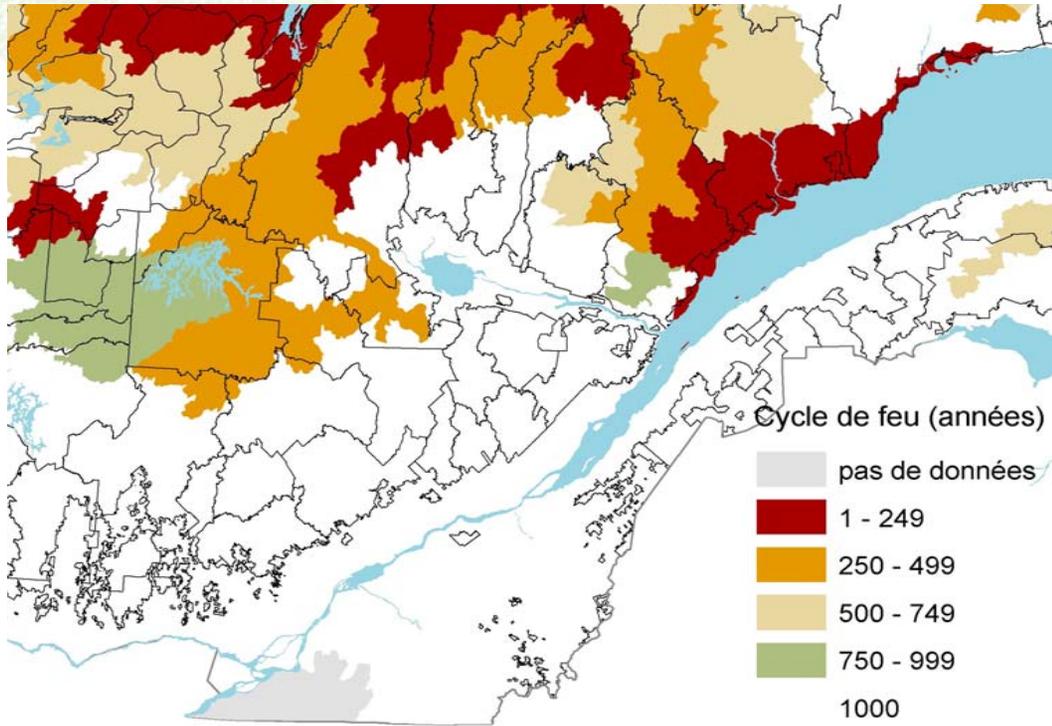
Possibilité unitaire (m³/ha/an)



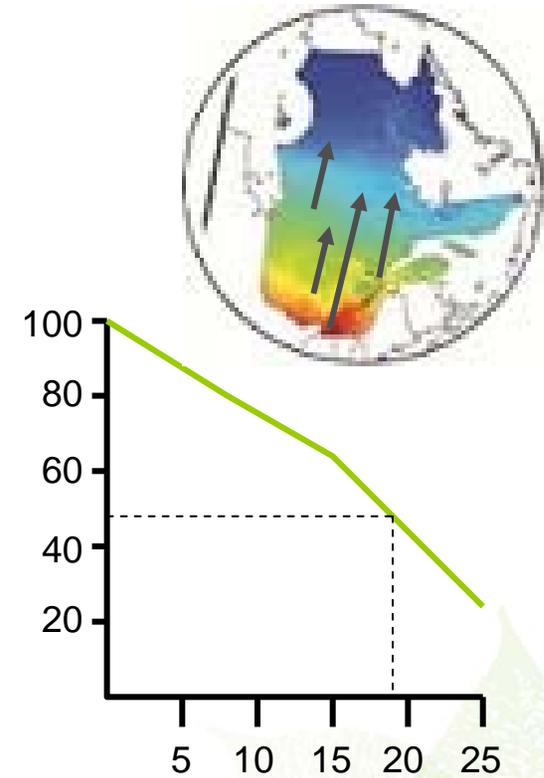
Possibilités / Volume sur pied



Feux

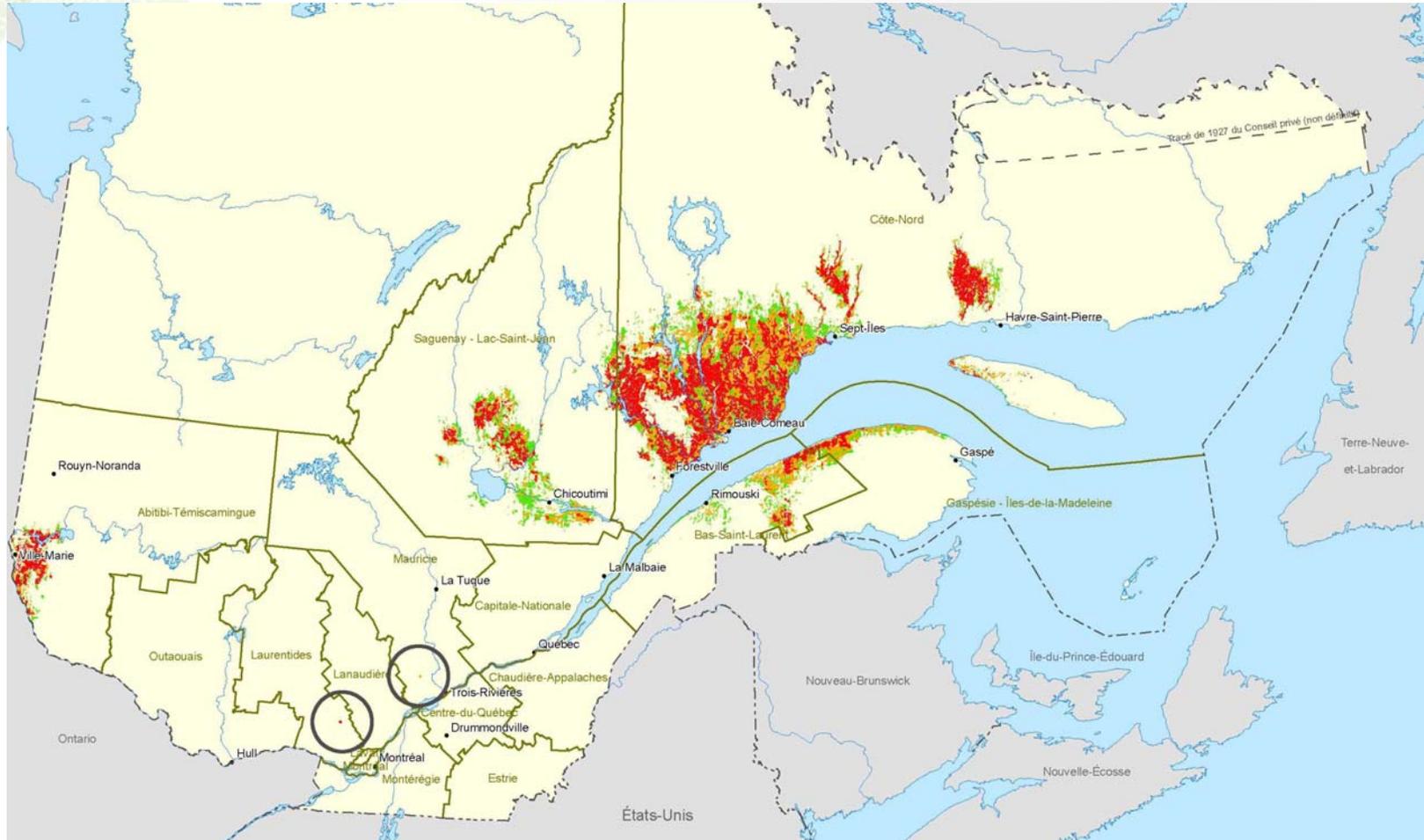


Probabilité d'une baisse d'au moins 20% des possibilités



Réduction a priori des possibilités (%)

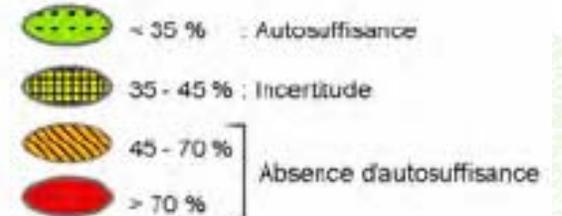
Tordeuse des bourgeons de l'épinette



Caribou forestier



Taux de perturbation de l'habitat



PLAN DE RÉTABLISSEMENT DU CARIBOU FORESTIER
(Rangifer tarandus caribou)
 AU QUÉBEC — 2013-2023

○ Aires protégées



• Mesures d'harmonisation des usages





Défis techniques et organisationnels



○ Défis techniques

- Incertitudes sur l'horizon à long terme
- Dimension économique
- Attributs essentiels des écosystèmes
- Qualité du bois
- Production de matière ligneuse
- Valeurs fauniques
- Lien entre possibilités forestières et volumes attribuables

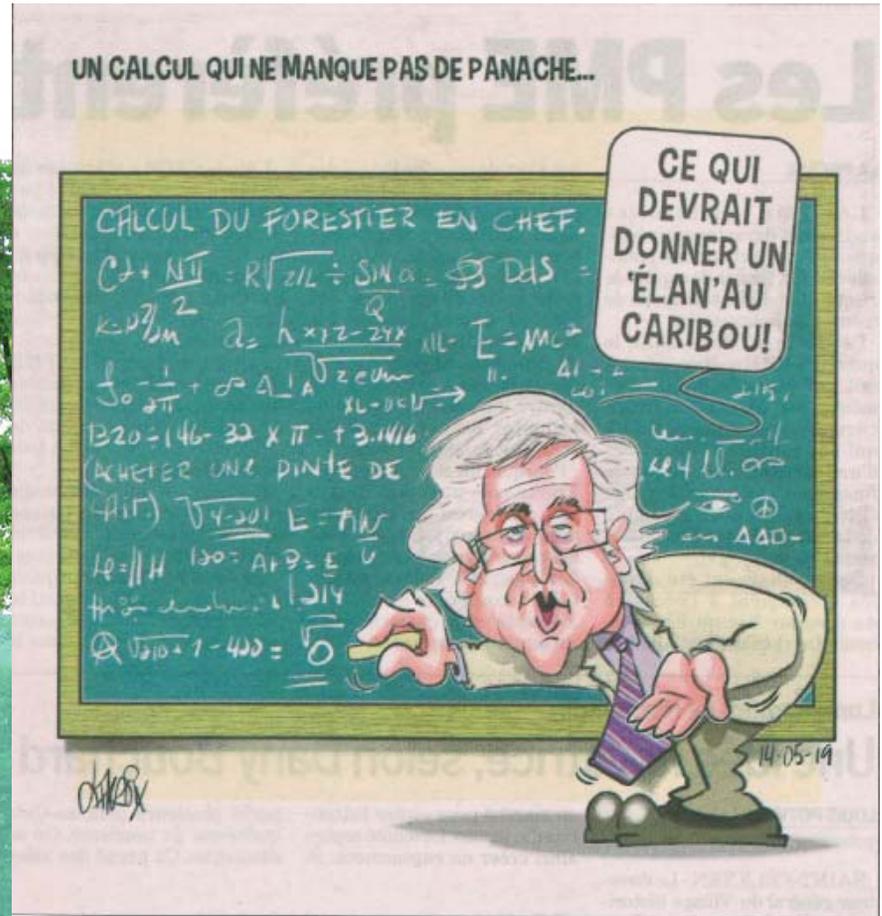


○ Défis organisationnels

- Partage de l'expertise et vulgarisation des résultats
- Mise à profit de l'expertise et des outils développés
- Simplification des processus
- Ciblage des actions là où cela compte le plus
- Synergie entre le calcul des possibilités et les autres facettes de la planification forestière



En conclusion





**Merci de votre attention !
Commentaires et Questions ?**